RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Christian Lamouline, *Président du Conseil* ;
Joël Riguelle, *Bourgmestre* ;
Yonnec Polet, Katia Van den Broucke, Said Chibani, Ali Bel-Housseïne, Thibault Wauthier, Agnès Vanden Bremt, Sabrina Djerroud, *Echevins* ;
Marc Vande Weyer, Vincent Riga, Pierre Tempelhof, Maude Van Gyseghem, Laure De Leener, Thomas Villa, Gladys Kazadi, Laila Bougmar, Geoffrey Van Hecke, Vincent Lurquin, Patrick Issenghe, Rudi Landeloos, Nicolas Pantidis, Houari Bailiche, Mélanie Van Hoef, Marc Hermans, *Conseillers communaux* ;
Jean-François Culot, *Président du CPAS* ;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal.*

Excusés Michaël Vander Mynsbrugge, Fatiha Rezki, *Conseillers communaux.*

Séance extraordinaire du 24.04.19

#Objet : Taxe sur les emplacements de parking - Abrogation#

Séance publique

AFFAIRES FINANCIÈRES

Finances

LE CONSEIL,

Vu l'article 170 de la Constitution;
Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;
Vu l'Ordonnance du 03.04.2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales;
Vu la délibération du Conseil communal du 21.12.2017 relative à la taxe sur les emplacements de parking, devenue exécutoire le 23.02.2018, pour un terme expirant le 31.12.2020;
Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE ce qui suit:

Article unique:
La délibération du 21.12.2017 visée en préambule et relative à la même matière est abrogée avec effet rétroactif au 01.01.2019.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
25 votants : 25 votes positifs.

2 annexes
190523-A-xxx - Taxe parking (abrogation).pdf, SKM_C55819010209510.pdf

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Président du Conseil,
(s) Christian Lamouline

POUR EXTRAIT CONFORME
Berchem-Sainte-Agathe, le 25 avril 2019

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Philippe Rossignol

Le Bourgmestre,

Joël Riguelle